



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-053-2021-12

PUBLIÉ LE 15 DÉCEMBRE 2021

Chambre de commerce et d'industrie de région  
Paris - Île-de-France

IDF-2021-12-10-00011

DELEGATION DE SIGNATURE ENSEIGNEMENT  
ET FORMATIONS-10122021



## DÉCISION

**Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,**

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

**Décide :**

Sur proposition du directeur général,

### **Article 1 - enseignement, recherche et formation**

De donner délégation de signature à Thomas JEANJEAN, directeur général adjoint chargé de l'Education, à effet de signer les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique des directions et des écoles rattachées à la direction générale adjointe en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère.

En cas d'absence ou d'empêchement, Tristan GILLOUARD, directeur de l'apprentissage, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

### **Article 2 - établissements d'enseignement**

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions, pour signer :

- les décisions prises en application du règlement intérieur de leur établissement et des règlements pédagogiques régissant les formations,
- les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique de leur établissement, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère,
- les autorisations de domiciliation des associations créées à l'initiative des enseignants ou des étudiants,
- les conventions portant occupation temporaire des locaux d'une durée inférieure à 30 jours.

| nom               | fonction   | en cas d'absence ou d'empêchement |   |
|-------------------|--|-----------------------------------|---|
|                   |  | nom                               | fonction  |
| Tristan GILLOUARD | directeur de l'apprentissage                                 |                                   |   |
| Denis POULAIN     | directeur du CFA des sciences                                |                                   |   |
| Cécile ECALLE     | directrice de l'attractivité internationale                  | Alexandre HOLLE                   | responsable développement et innovation pédagogique |
| Christian CHENEL  | directeur de l'enseignement supérieur et services aux écoles | Thierry GAUTHEROT                 | responsable administratif                           |

### Article 3 - formations boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les actes et attestations délivrés dans le cadre de la formation :

1. spécifique sur les droits et obligations attachés à la vente à emporter de boissons alcooliques entre 22 heures et 8 heures prévue à l'article R. 3332-4-1 du code de la santé publique,
2. en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration traditionnelle, cafétérias et autres libres services et restauration de type rapide prévue à l'article D. 233-6 du code rural et de la pêche maritime,
3. à la création d'entreprise (5 jours pour entreprendre) :

| nom               | fonction  | en cas d'absence ou d'empêchement |  | boissons alcooliques<br>hygiène alimentaire<br>création d'entreprise |
|-------------------|---|-----------------------------------|--|--|
|                   |   | nom                               | Fonction   |  |
| Rémy ARTHUS       | directeur général délégué départemental de la CCI Paris                   | Damien WALKER                     | directeur des opérations   | boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise   |
|                   |   | Denis DANG                        | Adjoint au directeur général délégué                                       |  |
| Cynthia LESTABLE  | directrice générale déléguée départementale de la CCI Versailles-Yvelines | Pauline FERRERO                   | directrice des opérations  | boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise   |
| William PROST     | directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine          | Jean-Baptiste PORTEFAIX           | responsable administratif, financier et logistique                         | boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise   |
| Daniel RAMAGE     | directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis       | Nadia VALENTE -                   | directrice des opérations  | boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise   |
| Géraldine FROBERT | directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne        | Mathieu DESPERBASQUE              | directeur des opérations   | boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise   |
| Bernard CAYOL     | directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise              | Régine CASTAGNET                  | responsable coordination régionale Compétitivité et projets de territoires | boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise   |

#### Article 4 - apprentissage

De donner délégation de signature au collaborateur dont le nom suit, dans la limite de ses attributions, pour signer les contrats d'apprentissage et les conventions de financement y afférentes.

| nom               | fonction                      | en cas d'absence ou d'empêchement |          |
|-------------------|-------------------------------|-----------------------------------|----------|
|                   |                               | nom                               | Fonction |
| Tristan GILLOUARD | Directeur de l'apprentissage  |                                   |          |
| Denis POULAIN     | directeur du CFA des sciences |                                   |          |

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 10 décembre 2021

Signé

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site [www.cci-paris-idf.fr](http://www.cci-paris-idf.fr)

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France